

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Enjeux cliniques 2018:Stratégies pratiques pour la prise en charge de la fibrillation auriculaire dans le monde réel

No d'activité : 67883

Date : mercredi le 21 novembre 2018

Lieu : Restaurant Donalda

Coordonnées : 996 Valiquette ,Ste-Adèle,Qc,J8B2M4

Objectifs

A la fin de cette présentation,les participants devraient pouvoir :

- Sélectionner des options de traitement personnalisées pour la prévention des AVC chez les patients atteints de FA à partir des guides de pratiques canadiens actuels et des données du monde réel.
- Évaluer et optimiser le risque d'hémorragie chez les patients atteints de FA qui ont besoin d'un traitement préventif prolongé aux AOD.
- Déterminer le type de AOD et la posologie qui conviennent le mieux à votre patient en fonction de comorbidités particulières,notamment l'âge avancé,les antécédents d'AVC,d'AIT ou d'hémorragie digestive,une détérioration de la fonction rénale,une coronaropathie concomitante,et le risque de non-observance des traitements médicamenteux

Président de séance : Dr Pierre Michel Laurin

Horaire

2018-11-21	18:00	18:30	Autre	accueil	
2018-11-21	18:30	20:00	Conférence	CONFÉRENCE SUR LES STRATÉGIES PRATIQUES DE LA FA DANS LE MONDE RÉEL	Dr Raymond Gaudreault,cardiologue de l'IMSL

Un repas chaud sera servi durant l'activité
Confirmez votre présence auprès de Mme Josée Painchaud
438-887-5092

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de l'Alliance BMS-Pfizer

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.